

Zeitschrift:	Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber:	Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band:	138 (2018)
Artikel:	Étude de moulages d'échinodermes fossiles de la collection Agassiz au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (numéro de moulage 33B)
Autor:	Meyer, Carla / Pauchard, Joanna / Ruynat, Lucile
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-842071

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE DE MOULAGES D'ÉCHINODERMES FOSSILES DE LA COLLECTION AGASSIZ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NEUCHÂTEL (NUMÉRO DE MOULAGE 33B)

CARLA MEYER¹, JOANNA PAUCHARD², LUCILE RUYNAT³
ET THIERRY MALVESY⁴



Moulages de l'oursin n° 33b de la collection Agassiz et sa série d'étiquettes documentaires.
Coll. MHNN.

¹Master en anthropologie, Université de Neuchâtel.

²Master en sciences historiques, Université de Neuchâtel.

³Master en Conservation-Restauration, Haute École Arc.

⁴Conservateur en sciences de la Terre au MHNN, rue des Terreaux, 14, 2000 Neuchâtel,
thierry.malvesy@unine.ch

Mots-clés : Louis Agassiz, technique de moulage, échinoderme fossile, partenariat UNINE-HE-Arc-MHNN.

Résumé

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Neuchâtel collabore depuis plusieurs années avec la filière Conservation-Restauration de la Haute École HE-Arc de Neuchâtel par l'accueil d'étudiant(e)s en stage au musée ; mais depuis peu, une seconde collaboration a été mise en place en partenariat avec l'Université de Neuchâtel et l'HE-Arc ; des étudiant(e)s travaillent et réfléchissent sur un objet de collection sous d'autres angles que celui du naturaliste. Cette approche, outre qu'elle permet de faire le point documentaire sur l'objet, amène un regard différent et enrichissant. Carla Meyer, Joanna Pauchard et Lucile Ruynat ont rendu leur rapport sur l'étude d'un moulage d'échinodermes fossiles de la collection Agassiz (n° de moulage 33b) en février 2018 et ont obtenu une excellente note.

Néanmoins, il était intéressant de ne pas s'arrêter là et de laisser une trace un peu plus pérenne de ce travail en proposant à la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles de publier un condensé de cette étude.

INTRODUCTION

La recherche présentée ici a été effectuée par trois des auteurs (C.M., J.P. & L.R.) dans le cadre d'un séminaire de Master en histoire dispensé à l'Université de Neuchâtel en 2017-18 : «*L'objet comme document, savoirs et techniques d'enquête*». Il s'agissait d'un séminaire interdisciplinaire animé par Gianenrico Bernasconi (UNINE), Géraldine Delley (Laténium) et Régis Bertholon (HE-Arc), dans le cadre de masters variés (notamment sciences historiques, histoire de l'art et conservation-restauration). Le but était de mobiliser des outils de recherche afin de documenter des sources parfois encore trop négligées par les historiens : les objets.

Un spécimen de la collection de moules de fossiles d'échinodermes de Louis Agassiz, conservé au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel a été retenu pour ce travail : quatre moules de l'oursin fossile, aujourd'hui nommé *Echinolampas (Hypsoclypus) semi-globus* (Lamarck, 1816), portant tous le numéro 33b. L'intérêt de cette étude était de comprendre l'histoire et le contexte de la production de ces moules, ainsi que de mettre en évidence leur valeur historique.

CONTEXTE SCIENTIFIQUE

Au cours du XIX^e siècle, les géologues en terre neuchâteloise ont été nombreux, et directement influencés par la

France¹. Louis Agassiz, lui-même fortement influencé par le Français Georges Cuvier (1769-1832), prit la tête du regroupement des scientifiques (SCHAER, 1983, p. 19) au sein de diverses sociétés, comme la Société neuchâteloise des sciences naturelles, l'Académie de Neuchâtel et le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel (SCHAER, 1983, p. 9). Il s'associa à Louis Coulon, fondateur et directeur du Musée d'histoire naturelle, pour gérer cette institution (DUFOUR & HAENNI, 1983, p. 10).

Durant cette période, les fossiles vont devenir d'une importance capitale pour la détermination des terrains (KAESER, 2002, p. 64) depuis que Georges Cuvier a définitivement prouvé que les espèces fossiles étaient des espèces éteintes, et que par conséquent, elles «dataient» le terrain dans lequel on les trouvait. Les échinodermes ont été, plus que d'autres invertébrés, utilisés à ces fins. En effet, nous pouvons notamment citer Jean-Pierre Sylvestre de Grataloup (1782-1861), paléontologue et géologue français, qui démontre l'utilité des échinodermes dans ce but à travers tout son *Mémoire de géo-zoologie sur les oursins fossiles* (GRATELOUP, 1836).

L'étude des échinodermes devint une sorte de mode dans les années 1840-1850, dans les milieux scientifiques (ils étaient «en

¹ De nombreux réfugiés fuyant la révocation de l'édit de Nantes (1685) se sont installés à Neuchâtel.

vogue», selon Édouard Desor²), et un grand nombre de scientifiques s'intéressaient aux échinodermes vivants comme fossiles. En France, Grateloup, déjà cité, Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829), Henri-Marie Ducrotay de Blainville (1777-1850), Charles Des Moulins (1798-1876) et Alcide d'Orbigny (1802-1857) se sont tous investis pour ce groupe (AGASSIZ, 1841). Pour ce qui est de Neuchâtel, les savants passionnés d'échinodermes étaient notamment Louis Agassiz, ainsi qu'Édouard Desor (1811-1882) et Gabriel Gustav Valentin (1810-1883), qui complétèrent le travail du premier³.

En effet, Agassiz a énormément publié sur les échinodermes (voir annexe 1); il avait comme objectif de revoir toute la nomenclature et la classification de ce groupe encore peu connu. Par conséquent, afin de saisir l'importance des moulages 33b, il semble aussi important de comprendre le fondement scientifique de la démarche d'Agassiz dans la formation de la collection de moulages de fossiles.

LA COLLECTION AGASSIZ DE MOULAGES D'ÉCHINODERMES

La collection de moules en plâtre d'échinides fossiles conservée au Muséum de Neuchâtel est le fruit d'un travail successif dirigé par trois principaux scientifiques : Louis Agassiz de 1836 à 1846, Édouard Desor puis Gustave Cotteau (1818-1894) de 1846 à 1859 (JEANNET & LAMBERT, 1928). Sa trajectoire s'inscrit dans les lignes de l'histoire mouvementée du Muséum. Crée lorsqu'l'essor scientifique de l'institution battait son

plein durant «une période heureuse»⁴, cette collection a subi une phase plus obscure au cours du xx^e siècle. Déménagée avec l'intégralité des autres collections géologiques en 1917 à l'Institut de géologie, elle a souffert de l'isolement et du déclin progressif vécu par le Muséum jusqu'en 1978, moment où le Conseil général de la ville a décidé de l'installer dans le collège des Terreaux-Nord, emplacement actuel du Muséum (DUFOUR & HAENNI, 1985). La réintégration progressive des collections géologiques s'est amorcée en 1983 et a duré jusqu'en 1993.

La collection des moulages d'Agassiz se compose aujourd'hui de 3 311 tirages représentant 938 espèces. Elle se décline en centures (séries de 100 spécimens) créées par Agassiz (*centuries prima, X, M, P, Q et S 50*) et en centures complétées par Jean-Louis Hardouin Michelin de Choisy (1786-1867), Cotteau et Desor jusqu'en 1859 (*centuries S fine, R, T, U, V et Y p.p.*).

D'un point de vue plus global, la collection de moulages telle qu'elle figure aujourd'hui dans les réserves du Muséum est le résultat de quatre périodes de production. La première série est créée entre 1836 et 1840 à Neuchâtel par Jean-Benjamin Stahl, à la demande d'Agassiz, grâce à des matrices en plâtre.

Entre 1854 et 1859, après le départ de Louis Agassiz aux États-Unis en 1846, la seconde série est également réalisée grâce à ces matrices en plâtre. Il s'agit du travail de techniciens du Muséum de Neuchâtel (JEANNET & LAMBERT, 1928, p. 96-97). Ces exemplaires sont destinés à honorer une commande passée par Louis Coulon pour le Muséum.

En 1984, Silvio Giani du MHN de Neuchâtel confectionne une nouvelle série d'exemplaires à partir de moulages anciens, cette fois-ci grâce à des matrices en silicone, «toutes les matrices en plâtre des tirages

² DESOR, 1858, p. XXII. Édouard Desor (1811-1882) fut le plus proche collaborateur de Louis Agassiz pendant de nombreuses années.

³ En effet, les *Monographies d'échinodermes* ont été rédigées, pour les deux premiers tomes, par Agassiz (1840 et 1841), mais la suite a été écrite par Desor (1842). Un autre tome, sur l'anatomie des échinodermes, sera publié par G. Valentin (1841). AGASSIZ, 1840, p. IV.

⁴ MHNN, site officiel du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, «histoire du Muséum».

originaux ayant disparu» (DUFOUR & HAENNI, 1985, p. 75).

Enfin, en 2015, une dernière série est commandée par Thierry Malvesy au Muséum national d'histoire naturelle de Paris pour pallier l'absence ou la perte de huit exemplaires de la collection d'origine au cours du temps : «*En contactant le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, nous avons pu obtenir des nouveaux moules de 7 des 8 échantillons provenant de leur collection historique de moules... qu'Agassiz avait adressée à Paris en 1838!*» (MALVESY *et al.*, 2017, p. 16).

Ces quatre séries successives témoignent d'une part de l'évolution des techniques de moulage et d'autre part d'un intérêt persistant pour ces objets en sciences naturelles. Le prochain chapitre se focalise justement sur les raisons qui motivent à réaliser des moules d'échinodermes.

LA DIFFUSION

La collection des moules d'échinodermes a été initialement créée pour servir la recherche scientifique, plus particulièrement l'intérêt que portaient les naturalistes du XIX^e siècle aux êtres vivants du passé ainsi qu'aux implications évolutives ressortant de l'étude de ces restes. Agassiz se détache donc de la «collectionnomanie» (VOUILLOUX, 2009, p. 406), pratique du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle qui vise à collectionner selon un désir de complétude qui dépasse le désir de connaissance.

Durant la période neuchâteloise d'Agassiz (1832-1846), des dynamiques d'échanges de moules contre des fossiles se mettent en place entre le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel et différents naturalistes et différentes institutions basés à l'étranger, principalement en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie (voir annexe 2) (AGASSIZ, 1839, p. 416; AGASSIZ & DESOR;

DESOR *et al.*; JEANNET & LAMBERT, 1928, p. 107-109). Agassiz forge son réseau d'échanges afin de compléter les collections lacunaires du Muséum par des pièces nouvelles ; effectivement, les Mémoires de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel gardent la trace de la réception au Muséum de plusieurs centaines de fossiles de provenance internationale entre 1832 et 1845, ces derniers constituant encore un fonds important des collections géologiques actuelles. L'extrait suivant fournit un aperçu de l'étendue des relations d'Agassiz :

Je dois des remerciements tout particuliers à M. Gressly, qui m'a confié toute sa belle collection de fossiles du Jura, l'une des plus riches de Suisse ; à MM. Studer et A. Escher de la Linth, qui m'ont envoyé leurs collections entières d'Echinodermes alpins ; à M. Célestin Nicolet, qui m'a fourni un grand nombre d'espèces jurassiennes, et les seules espèces de la molasse qui soient connues ; enfin à MM. Coulon père et fils et A. de Montmollin, pour la communication des nombreuses espèces nouvelles qu'ils ont découvertes dans le Néocomien. (Agassiz, 1839)

Comme l'avance Marc-Antoine Kaeser (KAESER, 2002, p. 64), la diffusion des moules permet à Louis Agassiz de renforcer l'autorité de ses propres études. D'autre part, Agassiz s'engage dans un partage mutuel de connaissances avec d'autres savants européens par le biais de ces échanges. Bien qu'ils n'aient pas été sujets à des transactions financières dans un premier temps, les moules d'Agassiz font office de véritable monnaie d'échange permettant d'accroître tout d'abord le patrimoine scientifique de Neuchâtel mais aussi son rayonnement à l'étranger.

La connaissance scientifique concernant les échinodermes circule également grâce aux publications et à leurs représentations

paléontologiques. À partir de la révolution industrielle et de ses innovations technologiques, les imprimeurs augmentent considérablement leurs capacités de production, l'illustration naturaliste connaît alors son âge d'or. De plus, «une image naturaliste n'est pas seulement la copie de la nature qu'en donne l'artiste talentueux, elle est le reflet des connaissances scientifiques : on représente ce que l'on sait et ce que l'on veut montrer» (CHANSIGAUD, 2009, p. 7).

Concernant *Conoclypus semiglobus*, l'ancien nom de *Echinolampas (Hypsoclypus) semiglobus*, la lithographie dessinée par Grateloup (GRATELOUP, 1836, pl. II) répond à une grande exigence de précision, servant directement une description détaillée de l'anatomie du spécimen⁵ (fig. 1).

Si la diffusion des connaissances sur les échinodermes via le moulage et la lithographie sert l'avancée scientifique, elle possède également une dimension pécuniaire. Au départ d'Agassiz en 1846, la production de moules intègre un circuit monétaire. D'après les comptes du Muséum, entre 1855 et 1883, les moules ont rapporté plus de 3 500 francs suisses⁶. Les acheteurs devaient débourser 1 fr. par moule en prenant la série complète ou 1 fr. 50 par pièce au choix (DUFOUR & HAENNI, 1985, p. 75). À titre indicatif, un kilo de pain en 1850 est estimé à 88 centimes (CHANCELLERIE D'ÉTAT, 1817-2016), ce qui laisse imaginer qu'une telle acquisition était relativement accessible pour des gens aisés. Par ailleurs, une majorité de moules étaient laissés blancs pour ne pas éléver leur prix (AGASSIZ, 1839). Cela pourrait laisser penser que l'objectif du Muséum n'était pas de réaliser d'importants profits, mais bien de subvenir à ses dépenses courantes.

⁵ Desor considère par ailleurs cette planche comme étant la meilleure représentation du 33b (DESOR, 1858, p. 322).

⁶ JEANNET & LAMBERT, 1928, p. 109. 3 500 fr. de 1850 correspondent aujourd'hui à 22 357 fr.



Figure 1. Lithographie «4. a. b. – semi-globus. Lk.— Grat.» (à gauche). © Grateloup, 1836.

VALEURS CULTURELLES PASSÉES, PRÉSENTES ET FUTURES

Les premiers moules de la collection Agassiz ont été confectionnés en 1838, il y a 180 ans. Au fil du temps, les valeurs culturelles attachées à ces objets se sont transformées et, de nos jours, la collection s'inscrit davantage dans une dimension historique que scientifique. En effet, chacun des moules possède une trajectoire biographique unique ayant abouti à son entrée en collection. Les moules s'inscrivent dans une histoire des sciences naturelles en témoignant de la tradition scientifique de Neuchâtel au XIX^e siècle et en bénéficiant d'une valeur d'association au personnage de renommée mondiale qu'est Louis Agassiz. Ils attestent aussi de l'état d'un savoir-faire technique adopté au moment de leur fabrication.

De plus, une dimension patrimoniale a été attribuée à la collection de moules d'Agassiz. Si l'on considère que le moulage n'est pas moins attrayant que son fossile d'origine, on peut alors l'élever au rang de « bien culturel ». Comme l'indique Bosseau, d'importantes conventions protègent les fossiles (BOSSEAU, 2009, p. 4) :

«Les fossiles sont aujourd'hui classés parmi les "biens culturels" à préserver, en tant que "patrimoine naturel" et "universel", selon les définitions établies par la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel adoptée par l'UNESCO en 1972, puis par le code éthique d'E.C.C.O. (European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations) dans sa version de 2004. Les biens culturels sont les "objets auxquels une société attribue une valeur artistique, historique, documentaire, esthétique, scientifique ou religieuse particulière" et qui constituent un patrimoine matériel et culturel pour les générations à venir.»

Dès lors, ce patrimoine matériel prend toute son importance du moment que la collection

reste « entière ». Ce glissement de valeurs pose des questions sur l'avenir de la collection et du moulage en sciences naturelles. Les moules ont subi des fluctuations d'intérêts au fil du temps ; comme l'avancent Étienne et Mossière, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'enthousiasme pour ce type de collection ira décroissant (ÉTIENNE & MOSSIÈRE, 2017). En effet, les règles muséographiques modernes et leur exigence d'authenticité ont chassé les copies des musées et le sommeil des moules s'est prolongé jusqu'aux années 1980, où l'on a redécouvert leur intérêt. De nos jours, il est de nouveau courant que des musées fassent appel au moulage pour la reproduction de certains fossiles.

DE L'ORIGINAL AUX MOULAGES 33B

Dans les listes des centurias, le moulage n° 33b de la *centurie prima* ne semble pas être à sa place. En effet, le n° 32 et le n° 33 sont deux espèces du genre *Scutella* et le n° 34 ainsi que le n° 35 sont deux espèces du genre *Echinolampas*, alors que le n° 33b est indiqué comme *Conoclypus semiglobus*. A priori, le nom de genre ne correspond donc ni aux uns ni aux autres. La présence du « b » amène tout d'abord à supposer qu'il a dû être intercalé plus tardivement, mais ceci n'explique néanmoins pas sa position entre les deux genres susmentionnés. En fait, la nomenclature de cet échinoderme a évolué au cours du temps. En effet, lorsqu'on lit les six étiquettes (dont cinq manuscrites) qui accompagnent les moules, on constate plusieurs noms différents, écrits de plusieurs mains (fig. 2)⁷.

L'étiquette de gauche (fig. 1) indique «*Echinolampas Semiglobosus Desm.*», avec un ajout postérieur, au crayon, de «*Conoclypus*». C'est ce genre qui apparaît sur la seconde étiquette (écriture de Louis Coulon, avec comme espèce *semiglobus* et non plus *semiglobosus*) alors

⁷ Voir toutes les étiquettes de la figure 3.

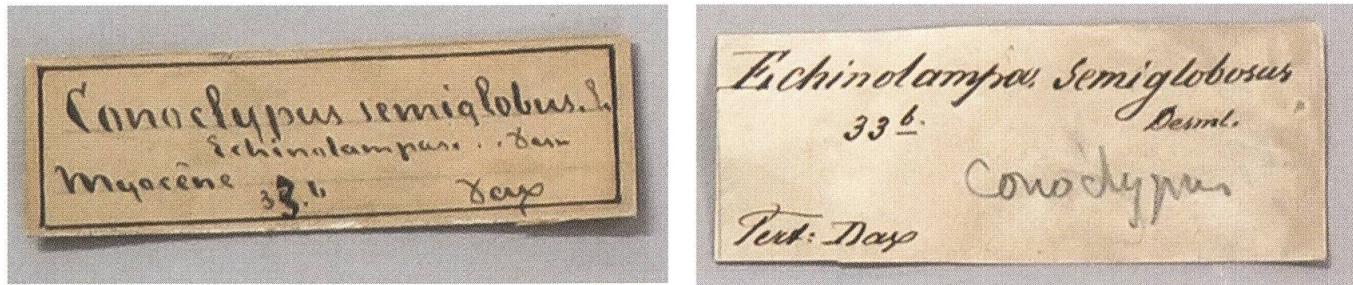


Figure 2. Les deux plus anciennes étiquettes, avec des corrections, conservées avec les exemplaires 33b.
© HE-Arc CR, UNINE, 2017. Coll. MHNN.

qu'*Echinolampas* est relégué en seconde position en synonymie. Agassiz a en effet décidé de renommer certains *Echinolampas*, pour les besoins de sa systématique, dont il commença à publier les révisions en 1839 (AGASSIZ, 1839, p. 62). Au moment de la constitution de la collection, l'échinoderme s'appelait *Echinolampas Semiglobosus* ou *semiglobus* et a été inséré de manière logique avant deux autres *Echinolampas*, puis il fut vraisemblablement modifié avant 1839 en *Conoclypus Semiglobus*: il apparaît effectivement sous ce dernier nom pour la première fois dans *Catalogus echinodermatum fossilium musei neocomensis*, page 423 dans le Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou de 1839⁸.

Connaitre ce changement de nomenclature permet donc de dater le moulage d'avant 1839, puisqu'il a été inséré avant d'avoir été renommé. Pour ceci, il faut admettre que l'étiquette de gauche ait été écrite avant l'étiquette de droite.

L'ORIGINAL

Les moules impliquent bien entendu l'existence d'un original, qui dans ce cas-là est un fossile. Évidemment, le fossile peut aussi être considéré comme une forme de copie; en effet, il ne s'agit pas de l'animal vivant, mais

de l'animal pétrifié, c'est-à-dire transformé en pierre. Les moules presupposent donc l'existence d'un fossile, mais aussi d'un animal vivant précédent celui-ci.

La localisation originale du fossile semble avoir posé plusieurs problèmes aux personnes chargées de documenter les moules 33b. En effet, certaines étiquettes mentionnent d'abord la Craie de la Plaisance (en Italie) comme lieu d'origine, ensuite d'autres mentionnent le terrain tertiaire de Dax (Landes, sud-ouest de la France) puis, pour finir, le dernier lieu retenu semble être les faluns de Garrey (Landes) (LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 120) (fig. 3).

Le premier lieu donné peut s'expliquer par Lamarck, qui dans sa description du *Galerite semi-globus* indique «*Habite... Fossile d'Italie, des environs de Plaisance*» (LAMARCK, 1816, p. 19). Pour les deux autres lieux ou couches d'origine, nous pouvons les retrouver dans le *Catalogue raisonné* de Louis Agassiz et Desor (AGASSIZ & DESOR, 1847, p. 108), ainsi que dans le *Synopsis* de Desor (1858).

Ce dernier donne une autre information intéressante pour la recherche de l'original: «*Mus. Paris, Coll. Grateloup*» (DESOR, 1858, p. 322), ce qui semble être la collection d'origine du fossile. L'appartenance de l'original à cette collection peut être considérée comme possible, puisque Grateloup décrit dans son ouvrage le *Galerites Semiglobus* (Lam.) (Grateloup, 1836, p. 53), mais aussi parce que

⁸ Bien que la revue soit datée de 1839, la communication d'Agassiz date de novembre 1838.

la représentation donnée⁹ ressemble beaucoup à l'échantillon moulé pour Agassiz¹⁰. Néanmoins, dans le *Nouveau catalogue des moules d'échinides fossiles* de Lambert et Jeannet, il n'est jamais fait mention de Gradeloup, ce qui peut être expliqué de trois façons différentes. Il est tout d'abord possible qu'ils aient jugé peu utile de le mentionner. Mais ces derniers peuvent aussi n'avoir pas vu cette indication, ou l'original n'est peut-être effectivement pas le fossile de Gradeloup. En l'absence de sources archivistiques précises, les informations que nous fournit la littérature scientifique ne nous permettent donc pas de prouver le propriétaire premier du fossile.

TECHNOLOGIE DE FABRICATION DES COPIES

Les quatre moules en plâtre n° 33b sont de couleur, d'aspect et de qualité de façonnage différents. Le moulage coloré en brun (fig. 4, moulage encadré en violet) ressemble fortement à un fossile. De par la coloration, la précision du moulage et le numéro 33b gravé au stylet (fig. 4, agrandissement à gauche), il est probable qu'il ait été réalisé par J.-B. Stahl (LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 96), qui maîtrisait parfaitement les techniques de moulage, puis certainement peint par le géologue soleurois A. Gressly (LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 97). Ce moulage aurait donc été réalisé à Neuchâtel avant que Stahl ne parte pour Paris en 1840, où il deviendra par la suite chef de l'atelier de moulage au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Les trois autres moules ont certainement été effectués, comme cité précédemment, en 1854 dans les ateliers du Muséum sous la direction de Louis Coulon

(LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 96-97). Ils sont de qualité très inférieure, la partie supérieure est teintée en gris et les numéros d'inventaire sont écrits à l'encre (LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 97) (fig. 4, moulages encadrés en bleu, agrandissement à droite). Notons que le numéro d'inventaire est inscrit à l'emplacement de l'anus, ce qui indique que l'opérateur est probablement novice dans l'étude des échinodermes puisqu'il s'agit de l'un des «caractères dont les combinaisons variées donnent à chaque genre sa physiognomie particulière» (AGASSIZ, 1841, p. 4), permettant donc identifications et recherches associées.

D'après les lignes de façonnage (fig. 5, à gauche), les quatre moules ont été effectués avec un moule à pièces : trois pièces pour la partie haute et une pièce pour la partie basse (fig. 5, à droite). Les mêmes moules à pièces (matrices) en plâtre ont été utilisés pour les deux séries. En effet, Louis Agassiz aurait conservé les matrices chez lui avant de les céder au MNHN lors de son départ aux États-Unis en 1846 (LAMBERT & JEANNET, 1928, p. 98).

Les moules étant creux, la technologie de fabrication est probablement une coulée renversée ; un peu de plâtre est placé d'un côté du moule avant d'être retourné quand le plâtre commence à prendre. Comme cette pratique est complexe à maîtriser correctement, cela expliquerait – en plus de l'usure des matrices – la deuxième série de qualité inférieure.

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DES TECHNIQUES DE MOULAGE

Les moules en plâtre de notre étude sont issus d'une grande tradition de copie des fossiles. Au XIX^e siècle, le plâtre est, d'un côté, un matériau relativement facilement accessible et, d'un autre côté, il permet de multiples reproductions de volume complexe grâce à l'utilisation de moules à

⁹ Voir la lithographie de la figure 1, qui est la seule illustration que l'on possède de ce fossile.

¹⁰ Cet original est présent au MNHN de Paris et porte le numéro d'inventaire MNHN.F. A24876 ; il appartient en effet à la collection Gradeloup sous le nom de *Galerites semiglobus* LAMARCK, 1816, originaire de Narrosse dans les Landes.

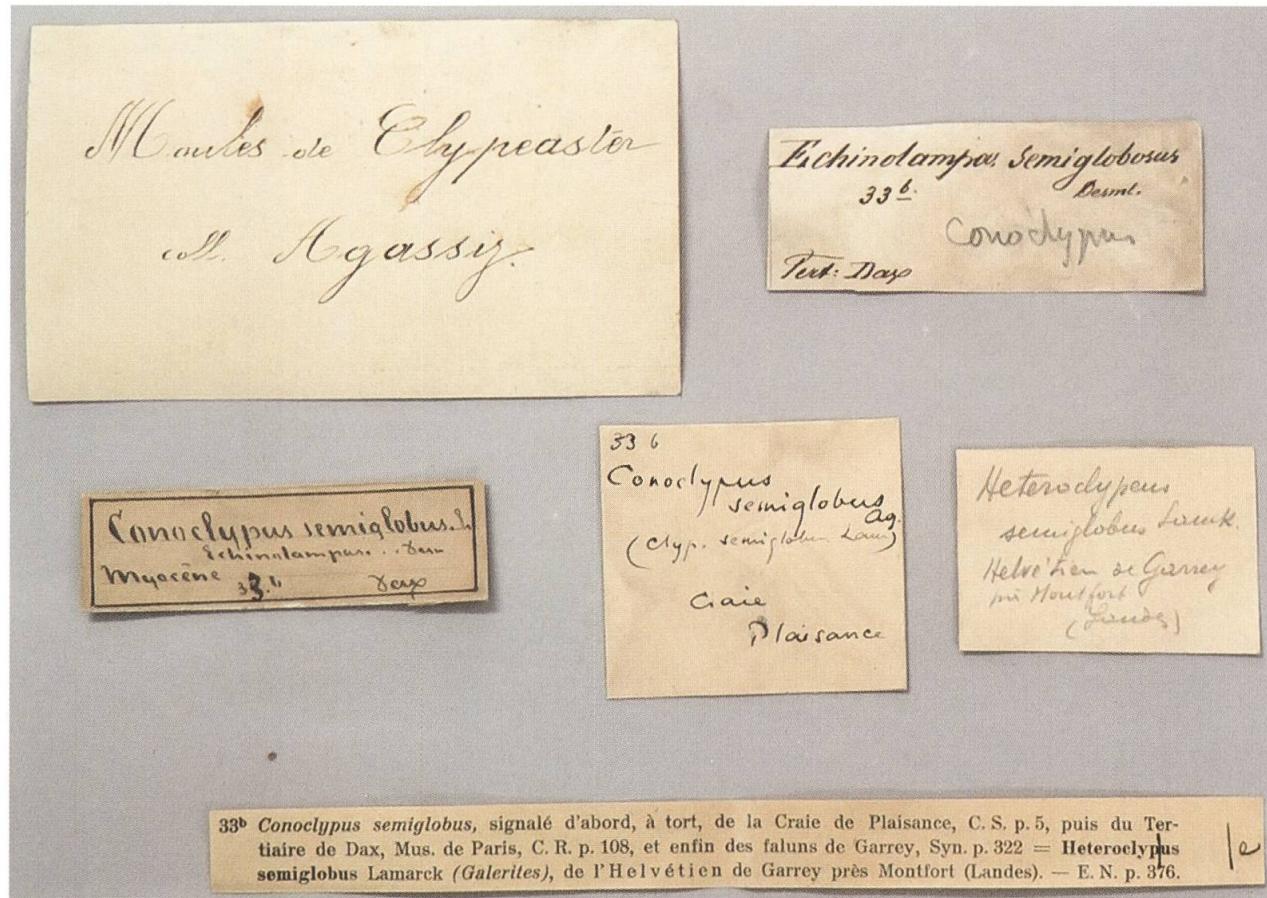


Figure 3. Toutes les étiquettes associées aux moulages 33b conservées au MHNN. Celle en haut à droite pourrait être d'Agassiz; celle au milieu à gauche est de la main de Louis Coulon, celle au milieu à droite est écrite par Auguste Jeannet et celle entre les deux pourrait être de Eugène Bourquin (1857-1918). © HE-Arc CR, UNINE, 2017.

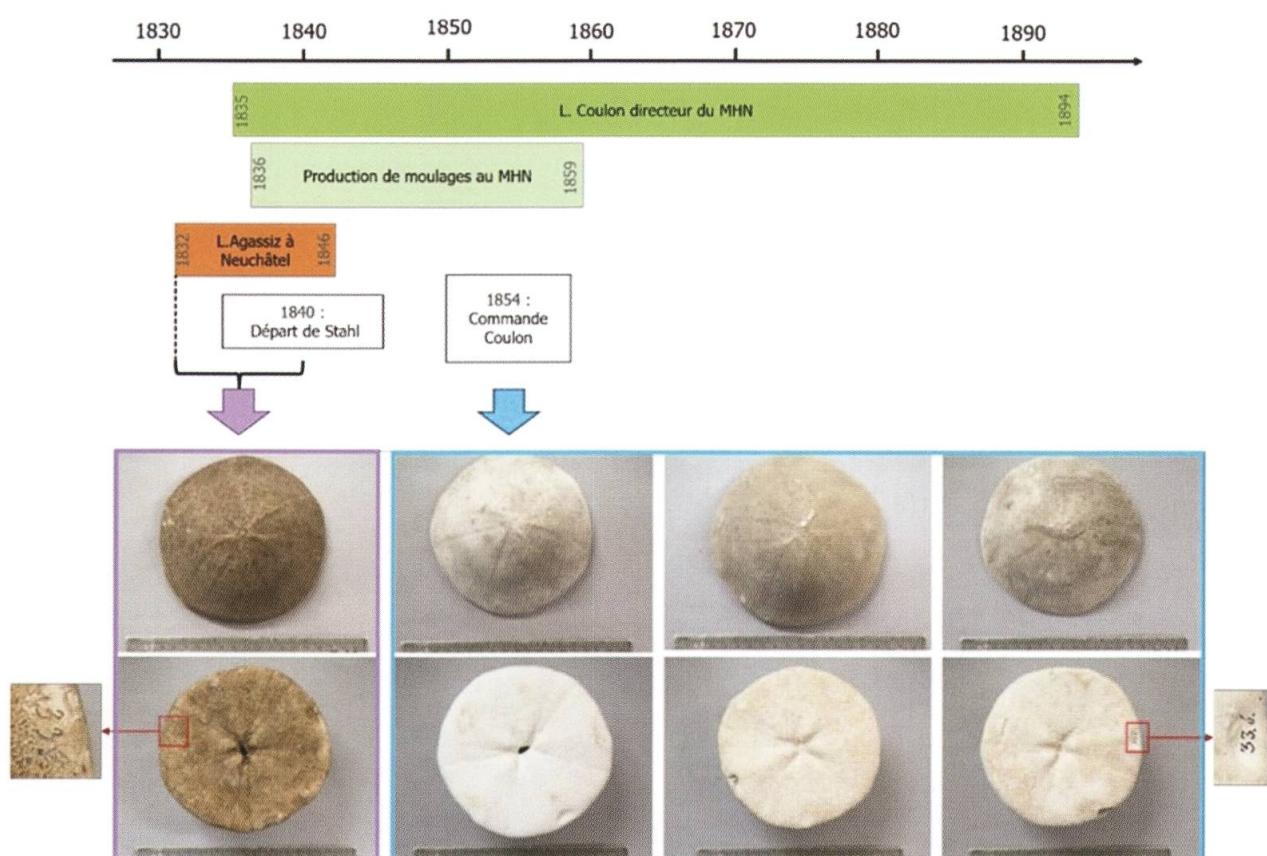


Figure 4. Frise chronologique et les moulages 33b vu de dessus (en haut) et de dessous (en bas). Moulage issu de la production Stahl/Gressly : encadrés en violet, moulages effectués dans les ateliers du MHN : encadrés en bleu. agrandissement de deux numéros d'inventaires (à gauche et à droite). © HE-Arc CR, UNINE, 2018.

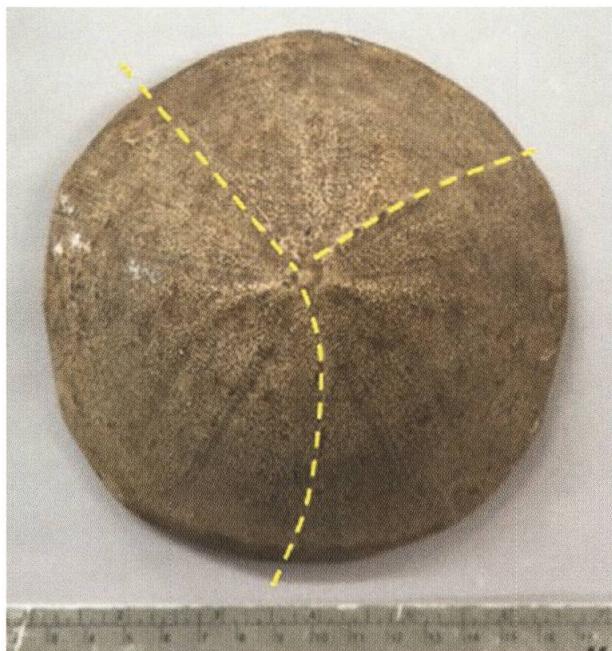


Figure 5. Mise en évidence des traces de façonnage (à gauche) et modélisation du moule à quatre pièces vues de face (à droite). © HE-Arc CR, UNINE, 2017.

pièces réutilisables. De plus, les copies en plâtre sont très fidèles (précision au micron) et à échelle 1. Ainsi, des fossiles rares et fragiles ont pu être multipliés et les scientifiques ont donc pu voir leurs études facilitées par la confection de leur propre corpus de recherche en 3D. L'étude de ces moulages en plâtre est généralement accompagnée de représentations telles que des lithographies déjà évoquées.

Les moulages de fossiles ne sont pas les seules copies que l'on peut trouver dans les muséums, comme en témoignent des moulages effectués sur le vivant dès le XVIII^e siècle. Cette technologie a notamment permis l'étude anthropologique par des reproductions tridimensionnelles exactes de matières périssables difficilement conservables, à une époque où la photographie n'était pas encore démocratisée. Contrairement aux conservations en fluide, aux cires anatomiques et autres sculptures ou dessins, ces copies en plâtre sont considérées sans surinterprétations de la réalité. Ainsi, il naît une production de modèles artificiels en

plâtre polychromes tirée d'humains et d'animaux au service de l'anatomie comparée¹¹. Cette méthode alimenta de nombreuses théories, aujourd'hui éthiquement contestables, telles que la phrénologie, notamment avec les moulages de Franz-Joseph Gall (1758-1828) et Pierre-Marie Alexandre Dumoutier (1797-1871) conservés au Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN, site officiel, 2017). Un exemple notoire est celui du moulage de la «Vénus Hottentote» Saartjie Baartman (~1789-1815) exposé au Musée de l'Homme de Paris jusqu'en 1976 (BLANCKAERT, 2013, p. 23).

Il est important de relever que la technologie de fabrication de copies en plâtre a évolué dans le temps. D'une part, l'invention de la silicone dans la première partie du XX^e siècle permit notamment d'abandonner les moules à pièces pour la production de certains moulages. Ces copies n'eurent dès lors plus de

¹¹ Jean-Benjamin Stahl était reconnu pour ses productions de qualité de modèles artificiels effectués au Muséum de Paris de 1840 à 1888.

traces de façonnages liées aux tranches des moules à pièces. D'autre part, les copies en plâtre, bien que très répandues et maîtrisées par des ateliers spécialisés au XIX^e siècle, ne sont qu'un exemple de moyen technique de reproduction. En effet, le plâtre, matériel « pauvre », lourd, cassant et nécessitant un réel savoir-faire, a parfois été mis de côté au profit de matériaux plus robustes, nobles ou plus proches des originaux. Certains monuments présentent plusieurs copies effectuées avec différentes technologies. Par exemple, parmi les multiples copies de la colonne Trajane de Rome, on compte un plâtre au Victoria & Albert Museum de Londres (VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, site officiel 2017) et une galvanoplastie de la partie basse exposée au musée d'archéologie nationale au château de Saint-Germain-en-Laye en France (FIGUIER, 1868, p. 312). Les deux ont été produits aux environs de 1864.

Actuellement, certains travaux de conservation sont menés avec des technologies nouvelles de réalité augmentée ou d'imagerie et d'impression 3D qui, en quelque sorte, succèdent aux copies d'époque. Le travail de numérisation et de diffusion 3D, dernièrement mené par le British Museum en collaboration avec Google, constitue un exemple saisissant. Notamment, des plaques photographiques et des moulages effectués par Alfred de Maudslay lors d'explorations de sites mayas au XIX^e siècle ont pu être rendus publics grâce à la digitalisation (THE GUARDIAN, site officiel 2018).

Ainsi, le développement des techniques de conservation, d'imagerie et d'observation rend désuètes certaines pratiques qui sont maintenant davantage considérées comme des témoignages historiques de la recherche scientifique, de la conservation ou de la pédagogie, à l'instar des quatre moulages 33b. Mais quid des images numériques dans un siècle ? Souvenons-nous que nous ne pouvons plus lire sur nos ordinateurs les disquettes des années 1990...

Le XIX^e siècle a été marqué par les prémisses d'écrits théoriques sur l'authenticité, au vu de la production foisonnante de copies qui se mêlent aux originaux des musées d'arts décoratifs, d'architecture, ou aux muséums. Suite à ces réflexions, quinze états européens ont signé, en 1867, *The International Convention of promoting universally Reproductions of Works of Art*¹². Cette convention avait pour but de promouvoir la production de copies et leur diffusion tout en condamnant la production volontaire de faux, ou d'objets jugés inauthentiques. Les moulages de fossiles constituent un bon exemple pour montrer l'embarras terminologique autour de la définition de l'authenticité telle que « *fiable, digne de confiance, original, et d'origine incontestée* » (COLLECTIF D'AUTEURS, 2017). En effet et comme déjà souligné, le fossile est déjà une préservation morphologique de l'animal et, la plupart du temps, uniquement de ses parties anatomiques dures (os, dents, écailles, épines). Les copies en plâtre effectuées sur fossile sont donc seulement représentatives de la morphologie originale de l'animal sans les autres propriétés physicochimiques, ni de l'animal ni du fossile. Notons d'ailleurs que le fossile est nommé « moule » au XIX^e siècle (LAROUSSE, 1874) et que les chercheurs de l'époque différencient parfois les copies en plâtre par la précision « moule en plâtre »¹³.

D'autre part, l'échinoderme *Echinolampas (Hypsoclypus) semiglobus* (Lamarck, 1816) est aujourd'hui une espèce éteinte, donc seulement représenté par des fossiles et des moulages en plâtre comme les n° 33b. Ainsi les

¹² En français : « Convention internationale pour promouvoir universellement la reproduction d'œuvres d'art » conçue lors de l'Exposition internationale de Paris en 1867.

¹³ Alors qu'Agassiz distingue « fossile » (AGASSIZ, 1841, p. 1) et « moule » (AGASSIZ, 1840, p. 17), Desor utilise effectivement le terme « moule » pour désigner un fossile (DESOR, 1842, p. 5) et le terme « moule en plâtre » pour désigner le moulage (DESOR, 1842, p. 14). Quant à l'anatomiste G. Valentin, il nomme indifféremment « espèce » l'animal vivant ou fossile (VALENTIN, 1841).

copies peuvent se retrouver finalement dans un meilleur état de conservation, voire même le seul témoin de l'existence d'un original.

Enfin, certaines copies permettent la compréhension d'un geste, ou encore l'expérimentation fonctionnelle impossible avec les originaux (trop altérés, dénaturés, fragiles, etc.). Dans cette démarche, des fac-similés d'instruments de musique peuvent être fabriqués dans un but de recherche scientifique¹⁴. Cette même approche est notamment l'un des grands principes de l'archéologie expérimentale dans le but de vérifications scientifiques d'hypothèses¹⁵.

Ces différents exemples montrent que l'appréciation de l'authenticité est une notion malléable, dépendante de comment, par qui et quand elle est abordée. Dans cette optique, la charte de Nara (UNESCO, 1994) propose d'«actualiser les appréciations du degré d'authenticité à la lumière de l'évolution des valeurs et du contexte».

CONCLUSION

Les copies de plâtre étudiées illustrent les prouesses technologiques mises au service de la science et de la diffusion du savoir dans le contexte scientifique bouillonnant du XIX^e siècle. Plus généralement, cette période a été marquée par l'intégration de copies dans les collections de musées, posant ainsi les prémisses de réflexions sur l'authenticité – toujours d'actualité – et les premières réglementations internationales.

¹⁴ Référence à la conférence dispensée pendant le séminaire «l'objet comme document» à l'Université de Neuchâtel, le 28 novembre 2017. Dr Stéphane Vaiedelich, «Organologie, conservation, acoustique des instruments de musique patrimoniaux». Philharmonie de Paris, Laboratoire de recherche et de conservation.

¹⁵ Référence à la conférence dispensée pendant le séminaire «l'objet comme document» à l'Université de Neuchâtel, le 10 octobre 2017. Dr Daniel Jaquet, «Enquête sur les propriétés dynamiques et mécaniques de trois épées d'escrime (Fechtschwert) du XVI^e siècle». Université de Genève.

L'approche axée sur les collections muséales a quant à elle mis en exergue la pensée systématique d'Agassiz au travers de la classification des moules en siècles. Elle a, entre autres, permis de souligner l'importance des relations internationales entretenues entre le Muséum de Neuchâtel et diverses institutions européennes pour la diffusion du savoir scientifique sur les échinodermes au XIX^e siècle. Enfin, elle a également donné lieu à des questionnements sur les valeurs culturelles rattachées à la collection Agassiz.

Malgré toutes les recherches, un point reste en suspens : la date de moulage du fossile. En effet, il ne s'agit de loin pas du fossile le plus documenté dans toute la littérature scientifique relative aux recherches d'échinodermes liées au MHNN. Une brève mention, sans détail sur la collection, est indiquée dans *la Description des Echinodermes fossiles de la Suisse* (AGASSIZ, 1839, p. 63), et une description plus détaillée, par Desor dans son *Synopsis* (DESOR, 1858, p. 322) qu'il publia en 1858, soit presque vingt ans après. Le reste du temps, on ne le trouvera que dans des catalogues, où son nom, sa synonymie, son terrains et son indication «33b» sont les seules informations présentes. Aucun catalogue publié avant 1839 n'a été trouvé, empêchant ainsi de déterminer plus précisément le moment du moulage.

Cependant, l'intégration de ces moules d'échinodermes sur une base de données permettrait certainement une plus large ouverture de cette importante collection Agassiz à la recherche actuelle. La collection pourrait alors bénéficier d'un regain d'intérêt, ainsi que le musée, et peut-être permettrait la mise au jour de nouvelles connaissances.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements chaleureux à Madame Géraldine Delley (Laténium, Institut d'archéologie), référente de ce projet, pour son suivi et ses encouragements à cette publication; à

Monsieur Gianenrico Bernasconi (Institut d’histoire), et Monsieur Régis Bertholon (Haute École Arc Conservation-Restauration) pour leurs partages d’expériences, leurs conseils et leurs corrections. Tous trois sont les initiateurs et les coordinateurs du séminaire interdisciplinaire «*L’objet comme document, savoirs et techniques d’enquête*», avec cette riche idée de

collaboration d’étudiants au cursus si différents mais complémentaires.

Nous remercions également cordialement le Muséum d’histoire naturelle de Neuchâtel pour cette collaboration, la mise à disposition des quatre moulages d’échinodermes 33b et ce projet de publication.

BIBLIOGRAPHIE

- AGASSIZ, L. 1839. Description des échinodermes fossiles de la Suisse. *Nouveaux mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles*, tome 2.
- AGASSIZ, L. 1839. Notice sur les moules du musée de Neuchâtel. *Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, n° 1-3, pp. 415-421.
- AGASSIZ, L. 1840. Monographies d’échinodermes vivans et fossiles. Première livraison. *Chez l’Auteur. Neuchâtel*.
- AGASSIZ, L. 1841. Monographies d’échinodermes vivans et fossiles. Deuxième livraison. *Chez l’Auteur. Neuchâtel*.
- AGASSIZ, L. & DESOR, E. 1847. Catalogue raisonné des Familles, des Genres et des Espèces de la classe des échinodermes. *Extrait des Annales des sciences naturelles, 3^e série, tomes VI, VII et VIII. Imprimerie L. Martinet. Paris*.
- AGASSIZ, L. & DESOR, E. (manuscrit). Livre des réceptions et expéditions d’objets concernant l’Histoire naturelle soit en livres, fossiles, etc. en échange avec les différents Musées & Professeurs. *Archives de l’État de Neuchâtel Fonds Agassiz, 170.1, vol. relié de 184 p. avec un index des noms*.
- BLANCKAERT, C. 2013. La Vénus hottentote : entre Barnum et Muséum. *Collections Archives*, Tome 17, *Paris*.
- BOSSEAU, R. 2009. Réflexions sur la restauration du patrimoine paléontologique à travers la réhabilitation scientifique d’un fossile d’ichtyosaure. *CeROArt*, vol. 4.
- CHANCELLERIE D’ÉTAT. 1817-2016. Feuille d’avis officielle de la République et Canton de Genève.
- CHANSIGAUD, V. 2009. Histoire de l’illustration naturaliste. *Delachaux et Niestlé. Strasbourg*.
- COLLECTIF D’AUTEURS. 2017. Le petit Larousse illustré, «authenticité». *Paris*.
- DESOR, E. 1858. Synopsis des Echinides fossiles. *Chez Ch. Reinwald. Paris*.
- DESOR, E. et al. (Manuscrit). Petit cahier d’expéditions de Moules. *Archives de l’État de Neuchâtel, Fonds Agassiz, 170.2c, 16 p.*
- DUFOUR, C. & HAENNI, J.-P. 1983. Louis Agassiz, Naturaliste romantique et les premières collections du Musée. *Musée d’histoire naturelle. Neuchâtel*.
- DUFOUR, C. & HAENNI, J.-P. 1985. Le Musée d’histoire naturelle de Neuchâtel. *Gilles Attinger. Neuchâtel*.
- ÉTIENNE, R. & MOSSIÈRE, J.-C. 2017. Musées de moulages. *Encyclopædia*.
- FIGUIER, L. 1868. La galvanoplastie et les dépôts électro-chimiques. in *Les Merveilles de la science, Tome 2, Bibliothèque nationale de France. Paris*

- GRATELOUP, J.P.S. de. 1836. Mémoire de géo-zoologie sur les oursins fossiles (échinides). *E. Drouillard. Bordeaux.*
- JEANNET, A., LAMBERT, J. 1928. Nouveau catalogue des moules d'échinides fossiles du musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. *Mémoires de la Société Helvétique des Sciences Naturelles*, Mémoire 2, volume LXIV, Neuchâtel.
- KAESER, M.-A. 2002. L'univers du préhistorien. Science, foi et politique dans l'œuvre et la vie d'Edouard Desor (1811-1882). *Thèse présentée à l'Université de Neuchâtel.*
- LAMARCK, J.-B. de. 1816. Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent. *Paris.*
- LAROUSSE, P. 1874. Grand Dictionnaire universel du xix^e siècle. Tome 11, *Paris.*
- MALVESY, T., NÄF, A., VILLIER, L. & CHARBONNIER, S. 2017. *Coelaster couloni*, l'étoile de mer qui revient de loin. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.*, tome 137, p. 5-26.
- MHNN, site officiel du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, « histoire du Muséum ». URL: <http://www.museum-neuchatel.ch/index.php/approfondir/connaitre-le-museum/histoire-du-museum> (1^{er} janvier 2018).
- MNHNP, site officiel du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, « Moulages anthropologiques ». URL:<http://www.mnhn.fr/fr/collections/ensembles-collections/anthropologie-biologique/moulages-anthropologiques> (12 décembre 2017).
- SCHAER, J.-P. 1983. Neuchâtel 1832, les débuts d'une aventure scientifique. In : *Louis Agassiz, naturaliste romantique et les premières collections du musée, Neuchâtel : Musée d'histoire naturelle*, Dufour, C. & Haenni, P., pp. 15-24.
- SCHAER, J.-P. 1998. Les géologues et le développement de la géologie en pays de Neuchâtel. *Muséum d'histoire naturelle. Neuchâtel.*
- THE GUARDIAN, site officiel, « How digital technology is taking Mayan culture back to the future ». URL : <https://www.theguardian.com/culture/2017/nov/29/digital-technology-maya-culture-back-to-the-future-british-museum-alfred-maudslay> (26 juin 2018).
- UNESCO, 1994, « The Nara Document on Authenticity ». URL : whc.unesco.org/archive/nara94.htm (5 janvier 2018).
- VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, site officiel du Victoria and Albert Museum, « Trajan's Column ». URL : <http://www.vam.ac.uk/content/articles/t/trajans-column/> (7 décembre 2017).
- VOUILLOUX, B. 2009. Le collectionnisme vu du xix^e siècle. *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, pp. 403-417.

ANNEXE 1 : LISTE DES PUBLICATIONS D'AGASSIZ SUR LES ECHINODERMES

1833-1835. Résumé des travaux de la section d'histoire naturelle, et de celle des sciences médicales (de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel) pendant l'année 1833. Mém. Soc. sc. nat. Neuchâtel, Vol. I, pp. 17-32, Neuchâtel, 1835. Although the volume was not distributed until 1835, the report was issued among the resident fellows at the end of 1833.

1834. Observations on the growth and the bilateral symmetry of the Echinodermata. London and Edinb. Phil. Mag., 3^e série, vol. 5, n° 99, Nov. 1834; Publié aussi en 1835 sous le titre *Ueber die äussere Organisation der Echinodermen dans la revue, Isis, eine encyclopädische Zeitschrift, vorzüglich für Naturgeschichte, vergleichende Anatomie und Physiologie* du naturaliste allemand Lorenz Oken (1779-1851).

1835. Notice sur les fossiles du terrain crétacé du Jura neuchâtelois. Mém. Soc. sc. nat. Neuchâtel, Vol. I, pp. 126-145. 1835. Republié dans L'Institut, Vol. IV, pp. 420-421. Paris.

1835. Prodrome d'une monographie des Radiaires ou Echinodermes. Mém. Soc. sc. nat. Neuchâtel, Vol. I, pp. 168-199. 1835. (Read the 10 January, 1834.) Ann. sc. nat. Zoologie, pp. 257-296. Paris. Ann. nat. Hist, or Mag. Zoöl. Bot. & Geol, Vol. I, pp. 30-43, 297-307, 440-449. London, 1838.

1838. Monographies d'Echinodermes vivans et fossiles. 1^{re} livraison, Les Salénies. 4 tomes. Neuchâtel.

1839. Résumé des travaux de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel. Section d'histoire naturelle et de médecine, de 1834 à 1836. Mém. Soc. sc. nat. Neuchâtel, Vol. II, pp. 6-11. Distributed to the fellows in 1836, and issued with the volume in 1839. Neuchâtel.

1839. Protocole de la section de géologie. Séance du 5 août 1839. Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles (Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft), Bern, 5, 6, 7 août, pp. 43-44.

1839. *Catalogus Echinodermatum fossilium musei neocomensis*. Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, pp. 422-430. Moscou, 1839.

1839-1840. Description des Echinodermes fossiles de la Suisse. Première partie, Spatangoides et Clypeastroides, 101 pages, 14 plates, 1839.

Seconde partie, Cidarides, 107 pages, 11 plates, 1840. Nouv. Mém. Soc. Helvétique sc. nat., Vols. III and IV, Neuchâtel, 1839 and 1840. Leonhard und Bronn, Neues Jahrb., 1840, p. 502, and 1842, p. 393.

1840. *Catalogus systematicus ectyporum echinodermatum fossilium musei neocomensis, secundum ordinem zoologicum dispositus ; adjectis synonymis recentioribus, nec non stratis et locis in quibus reperiuntur. Sequuntur characteres diagnostici generum novorum vel minus cognitorum. 4 tomes. Neocomi, Helvetorum*, 1840.

1841. Monographies d'Echinodermes, vivans et fossiles. 2^e livraison : «les Scutelles». En tête de cette livraison, se trouve : «Observations sur les progrès récents de l'histoire naturelle des Echinodermes». 4to. Neuchâtel, 1841. Nota bene. Les «Observations sur les progrès, etc.», ont été tirés à part et distribués en juillet, 1841. 20 pages, 4to, avec une page de titre : «Monograph d'Echinodermes (Extrait de la seconde livraison de cet ouvrage, etc.)», Traduction anglaise : "Observations on the progress recently made in the natural history of the echinodermata." Ann. Mag. Nat. Hist. Vol. IX, pp. 189-197 and 296-302. London, 1842.

1842. Monographies d'Echinodermes, vivans et fossiles. 4^e livraison, «L'anatomie du genre *echinus*», par G. Valentin; avec une «Préface par Agassiz». 4 tomes. Neuchâtel, 1842. The "preface" of ten pages by Agassiz is important because in it he says that Valentin delivered his manuscript-into his hands as far back as 1840, and the "Preface" is dated December, 1841. The exact date of the issue of the fourth part or "livraison" is marked on the cover, 1842. It is the last part of those monographs of the Echinodermata. The third monograph, "Des Galérites", and the fourth monograph, "Des Dysaster", forming together the third part, or "3^e livraison", are by E. Desor; and the part was issued in 1842. Like the other parts, it was published "aux frais de L. Agassiz".

1844. Sur un nouvel oursin, le *Metaporinus michelini*. Bull. Soc. géol. France, 2^e série, Vol. I, p. 730. Chambéry, août, 1844.

1845. Sur diverses familles de l'ordre des crinoïdes. Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, Genève, 12 et 13 août, 1845, pp. 91-92. Genève, 1845.

1846. Résumé d'un travail d'ensemble sur l'organisation, la classification et le développement progressif des Echinodermes dans la série des terrains. Comptes Rendus Acad. sc. France, Vol. XXIII, pp. 276-279. Paris, 1846.

1846-47-48. Catalogue raisonné des familles, des genres et des espèces de la classe des Echinodermes, par L. Agassiz et E. Desor; précédé d'une introduction sur l'organisation, la classification et le développement progressif des types dans la série des terrains, par L. Agassiz. Ann. sc. nat. Zoologie, 3^e série. Vol. VI, pp. 350-374, 1846; Vol. VII, pp. 129-168, 1847; Vol. VIII, pp. 5-35 et pp. 355-381, 1848, Paris. Sixty separates printed with repaging; 167 pages, 2 plates. Paris, 1848. Le pdf enregistré présente toutes les pages mais ne contient pas les planches (bien qu'indiquées en couverture).

1847. Lettre à M. de Humboldt sur quelques points de l'organisation des animaux Rayonnés et sur la parité bilatérale dans les Actinies. Comptes Rendus Acad. sc. France, Vol. XXV, pp. 677-682. Paris, 1847. Proc. Verb. Soc. Philomathique, pp. 95-98. Paris, 1847. L'Institut, Vol. XV, pp. 388-389. Paris, 1847. Edinb. New Phil. Journ., Vol. XLIV, pp. 316-319. Edinburgh, April, 1848.

1851. On the pores in the disc of Echinoderms. Proc. Boston Soc. Nat. Hist., Vol. III, pp. 348-349. Boston, October, 1850.

ANNEXE 2 : DIFFUSION DES MOULAGES D'ÉCHINODERMES PAR LE MHNN AU COURS DU XIX^e SIÈCLE

Schéma non exhaustif réalisé sur la base de: AGASSIZ 1839, p. 416; Archives de l'État de Neuchâtel, Fonds Agassiz, 170.1, *op. cit.*; Archives de l'État de Neuchâtel, Fonds Agassiz, 170.2c, *op. cit.* (© HE-Arc CR, UNINE, 2017).

